

BULLETIN DES AGRICULTEURS DE LA LOIRE - INFÉRIEURE

Siège Social : 3, Place de la Petite-Hollande, NANTES

Organe du Syndicat Central et de sa Coopérative, de la Confédération Générale des Vignerons, des Syndicats de Producteurs de Chanvre et d'Osier, des Plantiers de Tabac, de la Société Mutuelle Agricole, des Associations Rurales, Viticoles, Maraîchères et Avicoles du Syndicat des Producteurs de Légumes pour la Conserve et du Syndicat Départemental de Défense contre les Ennemis des Cultures

ORGANE CONFÉDÉRÉ DE L'UNION NATIONALE DES SYNDICATS AGRICOLES

N° de nos Chèques Postaux Nantes 4
6.015 pour le Syndicat Central.
205.10 pour la Coopérative.
147.18 pour la Confédération des Vignerons.
270.81 pour le Syndicat de Défense.
350.41 Synd. Prod. Légumes p. Conserve

PUBLICITÉ LOCALE :
« ECHO DE LA LOIRE »
Place Graslin — NANTES — (Loire-Inf.)
TELEPHONE : 145-83 et 124-10
EXTRA-LOCALE :
AGENCE FRANÇAISE D'ANNONCES
35, Rue des Petits-Champs — PARIS
TELEPHONE : Richeleu 93-62

Un brin de causette



— Nous l'avons
Madame, en dor-
mant, échappé
belle...

Cette affirma-
tion de Mme de
Sévigné, de Napo-
léon, ou d'un au-
tre — peu l'im-
porte — m'étant
revenue en mé-
moire, l'autre ma-
tin, un coup que

la T. S. F. et les dépêches avant fait
connaître les résultats de l'entrevue
historique de Munich.

La Paix est sauvée! L'Europe res-
pire! Oui, d'après l'avis qu'on vi-
vait des heures d'angoisses, le monde
avant appris la nouvelle avec les larmes
à l'œil. Daladier, Chamberlain,
Hitler et Mussolini avant bien
mérité notre reconnaissance. Un carré
de valets — ou un carré d'os, comme
de coutume ça s'arrose! Et chacun
de trinquer d'un bon cœur à la réus-
site des « Quatre », au retour de
ceux qu'étaient partis, au bonheur
complet des foyers.

Un coup le danger passé, y en a
qui se moquent du Saint. Ça sera
point not' manière. D'abord, si
qu'une menace est écartée, d'autres
pouvant surgir demain, la ouïson
s'attend le moins... Tant que le monde
sera monde, les hommes seront
terribles des hommes, comme les
loups ne deviendront jamais des
agneaux.

Et pis, comment ne point remer-
cier ceux qui avant fait entendre
des paroles de paix et d'apaisement,
aux nations qu'étaient sur le point de
s'entre-déchirer? Les démarches et
les messages de Chamberlain, du
Saint-Père et de Roosevelt avant ra-
mené les peuples à une sage com-
préhension de leur devoir, en leur
montrant tout les horreurs et les con-
séquences incalculables d'une guerre
générale.

Les paroles du Président des
Etats-Unis, au Richefleur, seraient
méditer et à apprendre à les jeunes-
ses:

« Le recours de la force, lors de
la Grande Guerre, n'a pas réussi à
ramener la paix. La victoire et la dé-
faite ont été aussi stériles l'une que
l'autre.

« La poursuite des négociations
demeure la seule façon de résoudre
un problème immédiat, sur une base
solide.

« Il faut que la paix soit faite avant
la guerre, plutôt qu'après la guerre. »

« Ca c'était une riche formule, le
meilleur moyen d'épargner des bon-
hommes! »

Et pourquoi qu'elle serait point de
règle dans les ménages? La paix
avant les disputes entre époux, ou
avec les belles-mères, voilà ce
qu'épargnerait bien des scènes violentes,
des orions ou des cassements de
vaisselle.

Faire la paix avant la guerre!
Domage qu'on aye point songé à
une chose pareille en 1914, un coup
que les Allemands venaient faire un
tour, « nach Paris ».

— La force n'apporte aucune solu-
tion pour l'avenir... a ajouté le Pré-
sident Roosevelt. N'empêche qu'on
ne cherche point chicane à un homme
costaud, ni à un peuple fort et bien
armé... comme les Etats-Unis. C'est
y point là, le meilleur atout de la
Paix — avant, pendant et après!

Car, qui sait ce qu'on serait deve-
nu, si qu'on aurait point eu, la se-
maine dernière, la force de l'Angle-
terre avec nous?

maître Jeannot

LA RÉCOLTE VINICOLE

Dans le Midi, malgré les gelées et
la coulure, la récolte des quatre dé-
partements gros producteurs sera au-
dessus de la moyenne. L'Aude aura
plus de 8 millions d'hectolitres, l'Hé-
rault 11 à 12 millions d'hectolitres, le
Gard et les Pyrénées Orientales dé-
passeront chacun 4 millions d'hectoli-
tres.

Depuis quelques jours, on s'accorde
à dire que l'Algérie atteindra et mé-
me dépassera 20 millions d'hectolitres.

LIBÉRALISME OU ÉTATISME ?

Ni l'un, ni l'autre!

Le Groupement de défense des libé-
rés économiques s'est ému des ré-
flexions qui nous ont été suggérées
par une controverse entre son délé-
gué général, M. Lhoste-Lachaume et
M. Barthe.

M. Lhoste-Lachaume faisant le pro-
ces de l'économie dirigée et de ses er-
reurs, proclamait : « lorsque le vin
est tiré, il faut le boire ». A quoi M.
Barthe répliquait : « lorsque le vin
est tiré, il faut le vendre ».

Autour de cette boutade, une dis-
cussion s'est engagée.

Pourquoi le Groupement de défense
des libertés économiques ne nous dit-il
rien qui vaille ?

Parce que nous connaissons les mé-
faits du libéralisme, dont les abus
conduisent tout naturellement à une
autre calamité : l'étatisme !

Parce que nous nous rappelons à
quelles spéculations aboutissent, par
exemple, la liberté du marché du blé
et les opérations boursicières qui
s'effectuent sur le dos du paysan.

Parce que nous savons qu'avec des
arguments favorables à la liberté
des échanges extérieurs, on a écrasé
l'agriculture française sous le poids
des importations. La présence des
« alternantistes » de tout acabit au
sein du groupement dont il s'agit suf-
firait à nous rendre méfiants.

Les cultivateurs ont été les victi-
mes du libéralisme — comme de la
déflation — dont ils ont toujours fait
les frais.

Est-ce à dire qu'ils préfèrent l'étatisme,
auquel le libéralisme conduit
tôt ou tard ?

Pas davantage. Contre l'étatisme
aveugle, stérile, malfaisant, nous n'a-
vons cessé et nous ne cesserons de
lutter.

L'étatisme paralyse toute initiative
individuelle. Il présente, d'ailleurs,
le danger de provoquer des réactions
qui nous ramèneraient à un libéralis-
me anarchique.

Les paysans ne veulent ni être vo-
lés, sous couvert de libéralisme, ni
être étouffés par la pleuvre étatiste.

Que faire, pour éviter ces deux
maux, aussi pernicieux l'un que l'autre ?

Essayer d'orienter l'économie par
la profession organisée, avec le concours
de l'Etat. Certes, c'est une solu-
tion plus difficile que de lancer des
slogans en faveur des libertés écono-
miques !

C'est la solution qui a été essayée en
viticulture. Les mesures préconisées
par les groupements professionnels
viticoles, mises au point par la com-
mission interministérielle de la viti-
culture, sanctionnées par la puissance
publique, sont loin d'être parfaites.

Mais elles ont sauvé les vignerons
de la ruine, sans les assujettir à un
office d'Etat.

Et c'est déjà quelque chose !

Certes, nous ne voyons aucun in-
convénient à ce que des orateurs célè-
bres, au cours de bons dîners, les
vertus théoriques d'un libéralisme doc-
trinal. A condition, toutefois, qu'à la
force de crier « Vive la liberté », ils ne
nous contraignent pas à implorer la
toute-puissance de l'Etat, lorsque nous
n'avons plus que la liberté d'être ru-
inés et de mourir de faim !

L'entretien des pompes à vin

Voici ce que les spécialistes préco-
nisent :

Dans certains cas, les corps de
pompes sont en fonte et peuvent fa-
cilement rouiller après usage. Le li-
quide brassé contient, en effet, une
forte proportion d'eau et il en reste
toujours, sur les parois intérieures de
l'appareil, une mince pellicule qui, en
présence de l'air et de l'acidité du mi-
lieu, détermine l'oxydation du métal.
La rouille ainsi formée se dissout
dans les premières portions de vin
pompées lors de la remise en service, et
il en résulte une coloration noireâtre
qui déprécie fortement le boisson.

Pour éviter cet inconvénient, il fau-
drait, quand la pompe doit rester au
repos quelque temps, la graisser au
moyen d'une huile de vaseline très
pure et sans aucun goût, de manière
à la mettre à l'abri de toute oxyda-
tion.

Avant de l'utiliser à nouveau, il se-
rait bon d'y faire circuler quelques li-
tres d'eau bouillante qui éliminerait
toute trace de matière grasse suscep-
tible de déprécier le vin.

APRÈS L'ORAGE

Nous venons de vivre des heures
dramatiques...

Pas un foyer, du plus riche au plus
humble, de la cité bruyante au ha-
meau le plus retiré de nos campa-
gnes françaises, qui n'ait été alerté
par ces bruits de guerre, hélas immi-
nents, comme les grondements pré-
cursseurs de l'orage.

Et quel orage sur le ciel européen !

Conservant leur anxiété au fond
d'eux-mêmes, les Français gardent
leur calme et poursuivent leurs ac-
tivités, écrivains-nous dans le Bulletin
du 24 septembre. Au milieu des
jours angoissants qui suivirent, ven-
dangeant en hâte, ramassant les der-
nières récoltes, courbée sur les sil-
lons en vue des prochaines semail-
les, la paysannerie fit preuve d'un
courage et d'une abnégation admi-
rables.

On était à la veille de l'entrevue
historique de Munich. Le fleau de la
guerre, suspendu au-dessus de notre
tête, telle l'épée de Damoclès, allait
s'abattre sur notre malheureux pays,
déchaînant l'épouvante et des fleuves
de sang... Les Français pouvaient-
ils réagir, implorer le Chef du Gou-
vernement, responsable de leurs des-
tinées, pour l'adjurer une dernière
fois de sauver la Paix ?

C'est ce que firent, dans un ad-
mirable élan national, nos Associa-
tions d'Anciens Combattants, les
groupements économiques, la Confé-
dération Générale des Syndicats de
Classes moyennes, notre grande
Union Nationale des Syndicats Agri-
coles, au nom de ses 1.200.000 fa-
milles paysannes confédérées, l'As-
sociation Générale des Producteurs
de Blé et de nombreux Groupements
Agricoles de toutes les régions.

Notre Syndicat télégraphia pareil-
lement à M. Lebrun, Président de la
République ; à M. Daladier, Prési-

dent du Conseil, Chef de la Défense
Nationale ; à M. Bonnet, ministre des
Affaires étrangères, pour appuyer les
revendications de paix de nos Agri-
culteurs de Loire-Inférieure, unani-
mes sur ce point avec tous les ter-
ritories de France.

Dégageons l'essentiel du message
adressé à M. Daladier par notre
Union Nationale, au nom de la Pay-
sannerie tout entière :

« Les paysans, vous le savez, ont
la conscience la plus haute du devoir
patriotique. Si l'honneur et la sécu-
rité de la France sont en jeu, leurs
poitrines sont là pour barrer la route
à l'envahisseur. Ils ont prouvé leur
courage et leur ténacité trop souvent
pour que, qui ce soit, ait le droit
de les suspecter ; la guerre de 1914
n'est que le plus récent témoignage
de leur vertu héroïque.

« Ils sont donc prêts à se lever de
nouveau pour la défense du sol sacré
de la Patrie. Mais ils veulent être
certains que le sacrifice qu'on leur
demande est nécessaire.

« Or, les événements présents les
désorientent. Ils comprennent mal
un conflit de races ou de nationa-
lités lointaines, puisse avoir sa ré-
percussion en France. Ils compren-
nent mal que, 20 ans après l'armis-
tice, un détail de frontières, qui ne
sont pas les leurs, puisse les tirer de
leurs fermes et de leurs champs. Ils
compréhendent mal que l'accord de
principe intervenu sur ces frontières
soit remis en question par des mo-
dalités d'exécution.

« Certes, si tout cela concerne
vraiment et immédiatement l'intérêt
national, ils « marcheront » avec leur
abnégation coutumière, mais ce ne
sera pas sans un ressentiment et une
colère qui auront à s'exprimer quel-
que jour....

« Ils ont donné leur sang dans la

dernière guerre. Ils ont, en vingt ans
de paix, refait la terre de France qui
est aujourd'hui, grâce à eux, un gre-
nier d'abondance. Et voici que cette
abondance même est considérée par
certains comme un précieux atout de
guerre !...

« Ils songent que ceux qui agitent
si vivement les mots propres à émo-
voir la fierté nationale feraient
mieux, feraient bien de se remettre
eux-mêmes au travail humble de
chaque jour.

« Ils croient que le véritable cou-
rage serait aujourd'hui de réarmer le
pays, spirituellement et matériellement,
plutôt que de faire tuer ses
meilleurs fils... »

La Paix a toujours été notre but.

On ne l'assurera que par la Paix.

Les paysans savent ces vérités. Pre-
miers au labour, ils sont encore pre-
miers au combat. Ils ont donc le
droit d'être écoutés.

Hélas, comme le fait remarquer si
judicieusement notre ami Le Roy-
Ladurie, on a cru habile de les écar-
ter, de leur décerner quelques louan-
ges, face aux monuments aux morts
(où ils figurent en bonne place), quit-
te à les bafouer ensuite, en rendant
leur métier de terrien chaque jour
plus âpre, moins enviable. L'étrange,
après ces vingt années, est qu'il se
trouve encore des hommes à travail-
ler la terre...

C'est vers eux que doit se tourner
le pays. Un large revirement s'im-
pose d'urgence pour la restauration
de la famille française en général, de
la famille rurale en particulier, pour
redonner le goût du travail et de
l'épargne à ceux qui l'ont perdu.

C'est par la terre que se fera
d'abord cette rénovation, et qu'on
pourra assurer une paix durable.

R. FAIVRE.

A notre Coopérative

Dans notre dernier Bulletin, parlant
de la bonification pour poids spéci-
fique, conformément au barème arrêté
par l'Office du Blé, nous écrivions
que cette bonification serait réservée
à nos livreurs en fin de campagne,
n'ayant pas de débouchés pour les
blés lourds.

Nous jugeons utile, pour dissiper
toute équivoque, de préciser que cette
bonification sera versée intégrale-
ment à nos livreurs.

A la suite d'une récente entrevue
avec une haute personnalité agricole,
nous serions assurés, désormais, d'un
débouché certain pour ces blés lourds.
Il y a tout lieu de s'en réjouir.

En conséquence, tous les blés ren-
trés depuis le 1^{er} octobre, ou qui ren-
treront maintenant, bénéficieront de
suite de la bonification pour poids
spécifique.

Quant aux blés livrés antérieure-
ment (en août et septembre), le
compte de chaque Coopérative en sera
crédité et le solde effectué très
prochainement.

Aux planteurs de tabac

Une réunion extraordinaire des
Planteurs de tabac aura lieu le di-
manche 9 octobre, à 9 heures, à l'éco-
le des garçons de St-Julien-de-Con-
celles.

Objet
Designation des candidats à la
Commission de classement des tabacs
de la récolte 1938, en vue de l'élection
qui aura lieu le 16 octobre 1938 dans
les quatre communes de la circonscripti-
on tabacole de la Loire-Inférieure.

Le Secrétaire : VIVANT.

Déclarations de culture pour 1939

Les cultivateurs désirant se livrer
à la culture du tabac pour 1939 se-
ront admis à faire leurs demandes
aux dates ci-après :

Basse-Goulaine, les 10 et 11 octobre
de 8 h. à 12 h.

La Chapelle-Basse-Mer, les 12, 13
et 14 octobre, de 8 à 12 h.

St-Julien-de-Concelles, les 15, 17, 18
et 19 octobre, de 8 à 12 h.

Thouaré, le 20 oct., de 8 h. à 12 h.

Ils devront se munir des pièces ré-
glementaires : feuilles d'impôt, baux
pour les fermiers.

Rendements des variétés de blé expérimentées à l'École d'Agriculture de La Mothe-Achard (Vendée)

M. H. Buton, directeur de l'École
d'Agriculture N.-D. de la Forêt, à
la Mothe-Achard (Vendée), nous com-
munique les résultats obtenus, cette
année, dans ses champs d'expérience,
pour les diverses variétés de blé :

Nom des variétés	Grain	Paille
Hybride 80 (Jonquois)	38,6	77,6
H. 9	37,4	73,8
Inversable Bordeaux	35,6	67,2
Chanteclair	34,6	62,8
Bonsac	34,0	65,6
Treor de Gembloux	34,0	76,8
Vilmorin 29	33,6	63,0
Bon Moulin	33,6	65,2
Hemi Tournour	33,6	60,4
N. R. 2	33,4	63,8
Vilmorin 23	33,2	61,0
Roland	33,0	62,6
Fleche d'or	32,8	65,2
Vilmorin 27	32,4	57,5
Champ-Joli	32,4	61,2
Ile de France	31,8	61,6
Alliés	31,8	68,4
Hatit de Wattines	30,6	67,2
Bon Fermier	30,4	63,6
Bon Fermier	29,0	67,6
Japhet	27,2	62,4

Nos Pages Spéciales

Cette semaine

LA FAMILLE ET LE FOYER

Nos lecteurs pourront rapprocher
ces chiffres de ceux obtenus à la
Ferme Expérimentale d'Avrillé (Mai-
ne-et-Loire) et publiés en notre Bu-
lletin du 30 septembre dernier. Comp-
te tenu des différences de terrain, de
milieu, de fumures, etc., ils consta-
teront que les résultats sont sensib-
lement les mêmes et que certaines va-



BLÉ TENDRE ÉTRANGER. — La
quantité de blé tendre indigène à im-
porter préalablement pour compenser
l'importation ultérieure d'un quintal
de blé tendre étranger, est fixée à
111 kilos. Le taux de la ristourne à
92 francs par quintal de blé importé
en compensation d'exportation préalable
de blé indigène en grains.

LÉGUMES DES PAYS-BAS. —
Par dérogation aux dispositions du
décret du 18 avril 1932 et à titre ex-
ceptionnel, l'importation et le transit des
légumes (hors frais originaux des
Pays-Bas), sont autorisés en sens de
15 octobre 1938 et le 15 mars 1939.

LE RISQUE GRELE. — La météo-
logie qui supprime la grêle des récoltes
agricoles pouvant faire l'objet d'indem-
nités de l'Etat, a été retardée de
deux ans, et ce n'est qu'à partir du
1^{er} janvier 1940 que les agriculteurs
devront obligatoirement s'assurer s'ils
veulent toucher une indemnité en cas
de récoltes détruites par la grêle.

SCORIES THOMAS. — Le « Jour-
nal Officiel » du 24 septembre a pu-
lié un avis relatif à l'approvisionnement
en scories Thomas pour la cam-
pagne 1938-39. En raison de l'insuffi-
sance de la fabrication, les commandes
seront par priorité satisfaites dans la
proportion de 50 % du tonnage reçu
pendant le mois correspondant de 1937
et le surplus réparti aux nouveaux
acheteurs.

SEMENCES DE LIN. — La contin-
gent d'importation de semences de lin
à admettre en franchise est fixé à
95.000 quintaux, pour la période du 1^{er}
septembre 1938 au 31 août 1939, dont
10 % sont réservés aux associations
agricoles.

MEDECINE VÉTÉINAIRE : Le
Congrès international est tenu fin
août à Berne et a décidé la création
d'un office international qui s'occupera
des questions de zootéchnie, ainsi que
d'une section de pharmacothérapie des
animaux domestiques.

COMMERCE DES NOIX. — Le
« Journal Officiel » du 23 septembre
a publié une circulaire n° 147 aux
agents de la répression des fraudes,
relative à l'application de la législa-
tion en vigueur au commerce des noix
franchies.

LA GUERRE D'ESPAGNE a eu
pour conséquence la diminution sens-
sible de nos espèces animales et muni-
cières par suite des achats importants
effectués par l'Espagne et de la sup-
pression des échanges, les Espagnols
ayant gardé les moutons, dont une
grande partie était vendue en France.

RÉSERVES GERMANIQUES. — En
Allemagne, la récolte globale des cé-
réales, y compris l'Australie, est éva-
luée à 28 millions de tonnes auxquelles
s'ajoutent 3 millions restant au mo-
ment de la soudure, soit 31 millions
de stocks pour l'hiver, alors que les
besoins sont seulement de 22 à 26 mil-
lions.

AUX ETATS-UNIS : En vue de ré-
duire les embarras de blé de la pro-
chaine récolte, le Ministère de l'Agricul-
ture a décidé de payer une prime
de 26 à 30 cents par boisseau de blé
à tout producteur qui accepterait de
réduire ses superficies cultivées en blé
de 31 pour 100 à partir de l'automne
prochain.

LA BRESSE est actuellement une
région délimitée, jouissant d'une ap-
pellation d'origine contrôlée pour ses
volailles. La délimitation, n'est basée
sur les usages locaux, constants, le
travail de plusieurs siècles, a été sans
travail délimité, qui n'a pas été sans
léser certains intérêts particuliers.

CHAMPIGNONS AURIFÈRES. —
Deux savants tohéocloques auraient
découvert, après un minutieux exa-
men, que les cendres d'un champignon
sur tige contiendraient de petites
quantités d'or, ainsi que du zinc et du
cuivre.

riétés se sont classées nettement en
tête, à Avrillé, comme à la Mothe-
Achard. Parmi celles-ci : l'hybride du
Jonquois (H. 80), l'Inversable Bor-
deaux, le Chantecclair, le Vilmorin 29,
etc., etc. Quant au Bon Fermier, il semble
évincé de la lutte, tout au moins, dans
ces expériences, dont nous venons de
publier les résultats.

LA VILLETTE

Lundi 3 Octobre 1938

Jeudi 6 Octobre 1938

COURS OFFICIELS

Espèces	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	11.00	9.20	8.10	11.70
Vaches	11.00	8.90	7.40	11.60
Taureaux	9.00	8.20	7.70	11.50
Veaux	15.30	14.20	13.00	16.50
Moutons	18.30	15.50	12.80	19.20
Porcs	13.42	12.58	9.72	13.85
Brebis	de 8.50 à 12.50			

(1) Cours officiels.

COURS OFFICIELS

Espèces	1 ^{re} q.	2 ^e q.	3 ^e q.	Ext.
Bœufs	10.10	8.80	7.70	10.70
Vaches	10.10	8.50	7.30	11.40
Taureaux	8.40	7.60	7.10	9.30
Veaux	15.10	14.00	12.50	16.10
Moutons	17.80	14.60	11.50	18.80
Porcs	13.72	12.86	10.14	14.00
Brebis	de 7.50 à 11.00			

(1) Cours officiels.

Gros bovins

Arrivages : 2.571 bœufs ; 780 vaches ; 120 taureaux ; réserves vivantes 774 ; introduction directe 1.155 ; renvoi : 25 bœufs ; 30 vaches.

Bœufs. — Blancs extra 5.20 à 5.50 ; première qualité 5.20 à 5.50 ; grossiers 4.30 à 4.90 ; gros bœufs 4.60 à 5.10 ; gris de l'Ouest, extra 5 à 5.30 ; bons 4.60 à 4.90 ; ordinaires 3.90 à 4.30 ; grossiers toutes provenances 3.60 à 3.80.

GENÈSES. — Extra, blanche 5.40 à 5.80 ; rouges 5.10 à 5.50 ; gris 5 à 5.50 ; ordinaires, toutes races 4.80 à 5. VACHES. — Jeunes, première qualité 4.50 à 5.20 ; bonne 3.90 à 4.40 ; vieille 2.80 à 3.20 ; viande à saucisson 1.80 à 2.60.

TAUREAUX. — Bretons 4.50 à 5.10 ; jeunes taureaux, ferme 4.20 à 4.50 ; grossiers 3.80 à 4.20.

Veaux

Arrivages : 1.354 ; réserves vivantes 485 ; introduction directe 1.347 ; renvoi : 6.

Veaux tourangeaux, extra 6.40 à 6.80 ; ordinaires 6 à 6.20 ; manœuvre extra 6.10 à 6.60 ; autres bons 6 à 6.50 ; ordinaires 5.80 à 6.30 ; angevin 5.90 à 6.40 ; bretons 6.10 à 6.60 ; brouillards 4.20 à 4.80 ; petits veaux, ferme 2.90 à 3.60 ; extra 7.10 à 8.20.

Ovins

Arrivages : 10.479 ; réserves vivantes 1.882 ; introductions directes 4.387 ; renvoi, néant.

AGNEAUX. — Laitons extra, Loiret 9 à 9.50 ; croisés 8.70 à 9.40 ; dishleys 8.80 à 9.50 ; bretons 8 à 8.90 ; vendéens 8 à 8.50.

MOUTONS. — Poitou 6.60 à 7.30 ; dishleys 7 à 7.70 ; maraichins 7.20 à 8.70.

BREBIS. — Poitou 5.20 à 5.50 ; dishleys 5.40 à 5.80 ; vieilles brebis 4.80 à 4.30.

Porcs

Arrivages : 855 ; réserves vivantes 965 ; introductions directes 1.563 ; renvoi, néant.

Porcs maigres, extra 9.60 à 9.70 ; bons 9.40 à 9.60 ; cochons gras 9.30 à 9.50 ; gros gras 9.10 à 9.20 ; petits maigres 8.90 à 9 ; fond parqué 8.80 à 9.10 ; porcs croisés 8.60 à 9.80 ; porcs vendéens 9.50 à 9.80.

Coches 6.60 à 7.20.

Le gros pied de chou

Cette maladie appelée aussi « masse » ou « hernie » du chou, fait, cette année, plus que les autres, de grands ravages. Elle se caractérise de la manière suivante : à la base de la tige, on voit apparaître des excroissances de plus en plus volumineuses qui se développent au détriment du feuillage ; au bout de quelque temps, des taches de décomposition apparaissent et la plante dépérit.

C'est un champignon parasite qui provoque cette maladie, le plasmidiophore.

L'attaque de la maladie se fait par plusieurs radicules à la fois, l'infection produite par l'arrivée du champignon produit ces excroissances charnues qui ne sont pas toutes remplies par le champignon lui-même, mais par des cellules qui, en réaction de défense, se multiplient, forment des masses sensibles aux bactéries de la pourriture.

Pour empêcher le développement de cette maladie capable de causer de grands ravages, il faut brûler sur place tous les pieds atteints, surtout ne pas transporter ces pieds ni les incorporer au fumier, ce qui infecterait tous les autres champs.

Ensuite, il est on ne peut plus prudent de ne pas faire porter de choux, ni de navets, choux-raves, radis, etc., à ce même champ avant longtemps.

Puis quand reviendra l'assollement, une culture de choux, il est recommandable de bien choisir au moment du repiquage les jeunes plants, d'éliminer tous ceux qui ne seraient pas sains et de les brûler.

Pour avoir l'assurance de faire complètement disparaître la maladie, il y a lieu de mélanger au sol où l'on repique le jeune plant, une bonne poignée de chaux éteinte.

Dans le cas de champs fortement infestés, pour empêcher le développement et la conservation dans le sol des spores du plasmidiophore, un chaulage très énergique est nécessaire.

Il serait utile de le faire tout de suite après la récolte de ces choux.

Naturellement, une fumure bien équilibrée et très abondante est à préconiser sur la culture de choux sucrés.

R. DE DREUZY.

Arrivages de la région à la Villette

Côtes-du-Nord. — 30 veaux.

Deux-Sèvres. — 20 bœufs ; 10 vaches ; 5 taureaux ; 25 porcs.

Ille-et-Vilaine. — 20 bœufs ; 10 vaches ; 5 taureaux ; 60 veaux ; 350 porcs.

Loire-Inférieure. — 30 bœufs ; 20 vaches ; 5 taureaux ; 60 porcs.

Maine-et-Loire. — 205 bœufs ; 145 vaches ; 10 taureaux ; 60 veaux ; 30 moutons ; 105 porcs.

Mayenne. — 155 bœufs ; 65 vaches ; 10 taureaux ; 80 moutons.

Sarthe. — 240 bœufs ; 175 vaches ; 10 taureaux ; 220 veaux ; 250 moutons ; 85 porcs.

Vendée. — 20 bœufs ; 5 taureaux ; 110 moutons.

Vienne. — 12 bœufs.

Observations

En dehors d'un peu de lenteur dans les transactions et de quelques fluctuations des cours qui attestent du resserrement des budgets familiaux après la période des vacances et en raison des appels individuels de réserves, les marchés de la région à la Villette étaient restés assez satisfaisants jusqu'à la dernière semaine du mois de septembre. Mais la semaine dernière, et particulièrement lundi, en raison de l'aggravation de la situation internationale et de la mise des premières affiches blanches de mobilisation, le marché a été totalement désorganisé.

Si quelques affaires effectuées en vue de couvrir des besoins immédiats ont pu être traitées à un cours raisonnable, quoique en baisse, faute de demande suffisante, les ventes se sont faites à des prix très variables ne permettant pas une détermination précise des cours, mais l'accord de M. Luchini ayant ramené l'optimisme, le gémissement accusé la semaine dernière doit, dans l'ensemble, être rapidement effacé.

Dés aujourd'hui, les envois étant réduits et la demande active des hausses substantielles ont été acquiescées.

En gros bétail les offres ne dépassaient pas 4.641 têtes au total contre 4.724, lundi dernier. La demande au contraire était très active les besoins étant importants comme il était à prévoir après les deux premiers piques d'achat au cours desquels les achats avaient été à peu près nuls.

Voyage d'études pomologiques en Angleterre

Un voyage d'études pomologiques en Angleterre est organisé par la Société Nationale des Chemins de fer français. Il aura lieu vraisemblablement du 24 au 28 octobre 1938 conformément au programme suivant :

24 octobre : arrivée à Londres (via Dieppe) dans la soirée ; 25 octobre : marché de Covent Garden et Station de Witley ; 26 octobre : station d'East Malling et visite d'une plantation dans cette région ; 27 octobre : jardins de Kew et visite rapide de Londres.

La dépense à envisager est de 1.250 à 1.300 francs, de Dieppe à Dieppe. Le voyage en France, aller et retour, de la gare de l'intérêt à celle de Dieppe, bénéficiera d'un billet gratuit (passible évidemment de l'impôt habituel).

Pour permettre la parfaite organisation de ce voyage, les adhésions ne seront reçues que jusqu'au 10 octobre 1938, accompagnées chacune d'une provision de 500 francs, à adresser à M. Winter, Comité Pomologique de Bretagne, 4, rue de la Palestine, à Rennes.

LES RELATIONS FERROVIAIRES ENTRE PARIS ET LES RÉGIONS OUEST ET SUD-OUEST

La Société Nationale des Chemins de Fer communique :

D'importantes modifications viennent d'être apportées au service des trains des régions ouest et sud-ouest ; elles ont pour origine la rectification du périmètre de ces deux régions qui avaient jusqu'ici conservé les inter-pénétrations de l'ancien réseau P.O. et de l'ancien réseau de l'Etat.

Depuis le 2 octobre, les relations de Paris avec la région de Nantes (Saint-Nazaire, La Baule, Le Croisic) s'établissent par les voies de la région de l'Ouest, via Le Mans et Angers, aboutissant à la gare Montparnasse.

Les relations de Paris avec les régions de Niort, La Rochelle, Saintes, s'établissent, au contraire, via Tours et Poitiers, par les lignes de la région du sud-ouest, aboutissant à la gare d'Orsay.

Cette nouvelle organisation a pour résultat, notamment, de réduire la longueur du trajet Paris-Nantes, d'utiliser au maximum les lignes électrifiées de Paris au Mans et de Paris à Angoulême.

En même temps qu'elle permet de la S.N.C.F. d'apporter des économies d'exploitation, ces nouveaux accords améliorent le service et une importante accélération des trains.

Les producteurs directs en 1937 dans la région du Centre

(Suite et fin)

Producteurs directs blancs

Nous ne parlerons plus de S. 5.474, 6.980 et 8.229, dont les avantages et inconvénients sont suffisamment connus.

S. 8.716 : Réussit, en général, bien sur ses racines. De bonne résistance aux maladies cryptogamiques, quoique un peu sensible au rot. A, dans les argiles à silex des coteaux, beaucoup souffert de la sécheresse en 1937. Belle production de maturité première tardive. Vin de degré à peine moyen, à goût net.

S. 10.146 : Extrêmement vigoureux. Très belles grappes à goût de Sauvignon. Ce numéro est très sensible au mildiou, notamment dans la première période de la végétation. Vin parfumé.

S. 10.177 : Assez vigoureux. Belles grappes un peu claires, à goût très sucré, de maturité précoce. Bon aussi pour la table. Vin de degré et agréable. Production moyenne.

S. 10.178 : Très bon vigneron. Trois traitements annuels lui assurent, et sans culture, une récolte moyenne, saine. A bien résisté à la sécheresse l'an dernier. Son vin alcoolique est invariablement des mieux notés.

S. 10.868 : Vigoureux à peu près suffisant, franc de pied. Remarquablement résistant au mildiou et à l'oïdium. Production très satisfaisante de raisins dont les grains moyens, à la peau fine, éclatent à maturité et pourrissent ensuite, par temps humide. Il faut donc le vendanger dès qu'il est mûr. Son vin alcoolique est généralement meilleur en mélange.

S. 12.583 : Un peu buissonnant ; franc de pied, de vigneron à peine moyenne. Gréffé, sa production est plus abondante avec de belles grappes

à grains ovoïdes, assez gros et dont la peau mince exige sa vendange dès la maturité en première époque. Vin alcoolique, à léger goût, le plus moelleux des vins blancs dans notre région, et il le paraît d'autant mieux que l'acidité correspondante est faible.

S. 11.432 : Vigoureux, résistant au mildiou, paraît plus productif que le précédent, il a de longues grappes claires à maturité presque précoce. Bon vin, alcoolique.

S.-V. 5.276 : Sauf en terrain exceptionnel et avec une taille très sévère, doit, à cause de sa grande production, être greffé surtout en sol chlorosé. Résiste très bien aux maladies cryptogamiques. En 1937, a coulé et manifesté, comme l'année précédente, une tendance à pourrir. Malgré cela, constitue une belle obtention, en raison de sa forte production habituelle de raisins sucrés et donnant toujours un vin alcoolique, de très bon goût et se prêtant bien aux mélanges.

S.-V. 12.309 : Très vigoureux. Accepte tous les modes de taille. Très résistant aux maladies. Ressemble à S. 6.468, mais infiniment plus productif et devant donner, d'après l'examen mustimétrique, un degré sensiblement plus élevé. Fortes grappes dont les grains grossissent beaucoup de la véraison à la maturité (seconde époque) et ne pourrissent pas. Ces grains deviennent roses et sucrés. Bon vin.

Les dégustations et examens faits en février 1937 : à Blois, le 6 ; à Tours, le 26, par un jury composé par moitié de négociants en vins, ont donné les résultats suivants :

Pour éviter de multiples cueillettes, il est arrivé, assez souvent, qu'on a pris dans les vignobles, des raisins bien mûrs, en même temps que d'autres, insuffisamment à point.

1° A BLOIS

ROUGES

CÉPAGES	EXTRAIT SEC	ALCOOL	ACIDITÉ TOTALE	SAVEUR DÉGUSTATION	OBSERVATIONS
SEIBEL					
5.455	24 gr.	9.7	7.4 gr.	12.5	
7.052	23	8.3	6.9	12.5	Lég. goût.
7.053	22	8	6.7	11	Goût net.
8.357	21	9.7	9.3	>>	Bon teintur.
8.365	23.7	10.4	7.3	13.5	Net.
8.616	21.6	7.1	6.8	10.5	Net.
8.718	20.4	7.2	5.5	10.5	
8.745	22.5	8	7.9	10	Lég. parf.
8.748	19.5	7.3	6.8	11	
10.096	23.4	10.1	7.8	13	Sav. spéc.
10.878	22.5	8.6	7	11	Lég. herb.
11.486	18.9	8	4.9	>>	
13.053	22.2	9.8	4.1	>>	
13.694	25.8	10.6	8	13	
14.189	23.8	9.2	7.5	10	Parfumé.
SEYVE-VILLARD					
3.160	21.7	9.3	6.1	9	
5.247	24	9	5.7	12	
11.257	24	8.1	8.7	12	Net.
12.286	25.2	10.2	6.1	12	
12.426	>>	10.7	11.3	>>	Moins agr.
4.135	>>	9	7.4	11.5	gout 8.357.
Mélange de 5.455 et 7.453 du Loiret-Cher.					
VINIFERAS LOCAUX					
Groslot d'Indre-et-Loire				15	
Gamay du Loiret-Cher				15	
Gris-meunier du Loiret				11	
Gamay et gros noir du Vendôme				13	
Groslot d'Indre-et-Loire				11	

BLANCS

CÉPAGES	EXTRAIT SEC	ALCOOL	ACIDITÉ TOTALE	SAVEUR DÉGUSTATION	OBSERVATIONS
SEIBEL					
6.930	18.4 gr.	9.7	6.5 gr.	11	
8.731 rosé	17.1	10.7	6.3	12.5	
8.716	17.4	7.5	7	9.5	
10.173	16.6	10.2	5.8	12	
10.868	17.9	9.9	6	12.5	
11.803 blanc	19	10.6	6.9	9	
11.431 rosé	19.5	9.3	7.5	10	
10.146	21.4	11.7	6.3	11	Parfumé
10.417	20.5	11.3	4.7	10	
12.583	16.2	10.1	3.9	11	Lég. goût p.
SEYVE-VILLARD					
5.276	16.9	10.1	6	13.5	
12.309	18.5	9.1	7.7	10	
VINIFERAS LOCAUX					
Romorantin du Loiret				10	
Pineau d'Aunis du Loiret-Cher				10	

2° A TOURS

X X

ROUGES		BLANCS	
CÉPAGES	SAVEUR DÉGUSTATION	CÉPAGES	SAVEUR DÉGUSTATION
SEIBEL		SEIBEL	
5.455	12 >	6.980	12 >
7.053	11 6	8.716	12 5
8.357	11 6	8.731 <i>rosé</i>	14 >
8.365	13 9	10.173	14 3
8.616	11 5	10.868	14 5
8.718	12 >	12.583	13 5
8.745	10 >		
10.096	12 >	SEYVE-VILLARD	
10.878	11 5	5.276	14 >
13.053	13 2	5.276 et 10.868	17 >
13.694	10 >		
14.189	13 >		
SEYVE-VILLARD		EN MÉLANGE VINIFERAS LOCAUX	
3.160	8 >	Pineau de la Loire	17 >
11.257	13 >	Noble-Joué de Touraine	15 >
12.426	12 >	Comme on le voit, les chiffres de Tours n'ont trait qu'à la dégustation proprement dite.	
VINIFERAS LOCAUX			
Côt. de la vallée du Cher ..	12 5		
EN MÉLANGE			
Groslot, Gamay, S. 5.455 et 7.053 de la Sarthe	14 >	SI CHACUN D'ENTRE VOUS PRE SENTAIT UN ADHÉRENT, NOUS DOUBLERIONS NOS MOYENS D'ACTION.	
S. 7.052, 7.053 et 8.745 de la Sarthe	14 >		
S. 5.455, 7.053 et 8.745 de la Sarthe	12 5		

ST CHACUN D'ENTRE VOUS PRÉSENTAIT UN ADHÉRENT. NOUS DOUBLERIONS NOS MOYENS D'ACTION.

Récolte et vinification des raisins blancs

ÉTAT DE LA RÉCOLTE

Des raisins de chenin blanc prélevés sur les coteaux avaient, le 3 septembre, la composition moyenne suivante :

Densité mustimétrique 1085 ; alcool en puissance 11.5 ; acidité totale 7 grs 3 (exprimée en acide sulfurique).

Cette composition, à 10 ou 12 jours de la vendange, nous laissait espérer une bonne qualité. Cependant, les conditions atmosphériques de ces derniers jours ont été très défavorables. Les pluies répétées, surtout la nuit, le temps doux qui les accompagnait, ont fait pourrir rapidement le raisin et la pourriture grise a pris une grande extension dans les ceps au feuillage abondant, sur les grappes serrées du chenin. Aussi, les viticulteurs se hâtent-ils de récolter une vendange qui, dans certaines situations, serait, en quelques jours, perdue. La plupart ont une première vendange ; quelques-uns même ramassent le tout-venant.

Certes, il est encore des vignes de coteaux où la récolte, dans son ensemble, est saine. Là, on attend avec impatience quelques belles journées qui, si elles se produisaient au début d'octobre, permettraient d'obtenir des barriques de choix.

VENDANGES ÉCHELONNÉES

Dans les vignobles où le Botrytis n'a pas fait de trop rapides progrès, la vendange en plusieurs fois est, cette année, particulièrement nécessaire, étant donné l'irrégularité de maturation des raisins et l'irrégularité non moins grande dans le développement du Botrytis.

Voici, à titre d'exemple, la composition de quelques raisins, prélevés sur les coteaux, dans les conditions indiquées au tableau ci-dessous.

Triage du 30 septembre 1938

Raisins pourris. — Savennières : densité mustimétrique, 1088 ; alcool en puissance, 12 ; acidité totale (en SO4H2 pl.) 7. — Rochefort : densité mustimétrique, 1108 ; alcool en puissance, 14 ; acidité totale (en SO4H2 pl.) 7.25. — Beaulieu : densité mustimétrique, 1097 ; alcool en puissance 13.4 ; acidité totale (en SO4H2 pl.) 7.55.

Raisins sains. — Savennières : densité mustimétrique, 1076 ; alcool en puissance, 10 ; acidité totale (en SO4H2 pl.) 7.5. — Rochefort : densité mustimétrique, 1086 ; alcool en puissance 11.7 ; acidité totale (en SO4H2 pl.) 6.6. — Beaulieu : densité mustimétrique, 1076 ; alcool en puissance, 10 ; acidité totale (en SO4H2 pl.) 7.5.

SULFITTAGE DE LA VENDANGE

L'addition d'acide sulfureux dans la vendange, soit à la vigne, soit au cellier, est une opération indispensable pour prévenir la casse brune ou casse oxydante, lorsque la vendange est plus ou moins pourrie. On ajoutera dans chaque porteur 4 ou 5 gr. de bisulfite ou metabisulfite de potasse préalablement pulvérisé ou encore un demi-verre à bordeaux de solution sulfureuse à 8 %.

LE DEBOURBAGE

Le débouillage (12 à 18 heures) avec emploi d'acide sulfureux (10 gr. de soufre par contenance-barrique) est indiqué lorsque la vendange n'est pas saine. A défaut de cuve à débouillage, on pourra utiliser des demi-muids ou faire le débouillage de barrique à barrique.

Pieds-de-cuve. — Il est à conseiller

Pieds-de-cuve. — Il est à conseiller de faire, au début, un pied-de-cuve avec de la vendange saine, triée, mise à fermenter après égrappage et foulage — comme si c'était de la vendange rouge — puis tirée au bout de quelques jours, lorsque le jus est en pleine fermentation. On incorporera à ce pied-de-cuve le moût à améliorer au fur et à mesure du débouillage. Cette opération permettra d'éliminer la majeure partie des mauvais ferments qu'apporte toujours avec elle la vendange altérée et de la faire fermenter sous l'action de bonnes levures.

CORRECTION DES MOUTS

Le vigneron de nos régions septentrionales ne réussit pas toujours, malgré ses efforts, en cours d'année, et malgré le soin qu'il apporte à la vendange, à obtenir des moûts parfaitement constitués. Une longue expérience a montré le bien-fondé de la correction des moûts et la législation, tout en l'imitant, l'a consacrée.

A considérer les conditions météorologiques de cette année, on eût pu croire, jusqu'à ces derniers temps, que la chaptalisation ne serait pas nécessaire, dans la plupart des cas. Les pluies récentes ont modifié les conditions de la récolte et changé cette manière de voir.

Rappelons que la loi autorise, dans nos départements septentrionaux, l'addition de 9 kilogrammes de sucre par hectolitre de vendange, c'est-à-dire, pratiquement, par barrique de moût. Cette addition relève le litre alcoolique de 2.5 environ.

Il y a, en général, un intérêt économique à remonter les moûts de petit degré. L'

Offres et Demandes

(Service réservé à nos Adhérents)
Ecrire ou s'adresser au Syndicat,
3, Place Petite-Hollande, NANTES

TARIF
Pour une seule insertion : 6 fr.
par annonce de 5 lignes maximum
1 fr. 25 par ligne supplémentaire

OFFRES

N° 112. — A LOUER de suite pour la Toussaint 1933, ferme de 2 ha environ, bon état, prés, terres, vignes, pommiers, etc., commune de Sautron. S'adresser au Syndicat.

N° 113. — A VENDRE très bonne occasion, une écremeuse « Finnoise », débit 75 litres, état neuf; deux filtres à lait. S'adresser au Syndicat.

N° 115. — A VENDRE, un chien épagneul 15 mois, commençant à chasser. S'adresser au Syndicat.

N° 116. — A LOUER de suite pour 21 septembre 1933, commune d'Assérac, ferme 30 ha, bien située, bonnes terres, prés, verger plein rapport, bâtiments parfait état. S'adresser au Syndicat, qui transmettra.

N° 117. — A LOUER pour le 1^{er} novembre 1933, commune de Malville, belle ferme de 27 ha, dont 10 ha en prairies. S'adresser à M. Tempier, expert, 50, avenue Pasteur, à Nantes.

N° 118. — A VENDRE demi-muids légers, garantis bon goût. S'adresser à M. des Lyons, Rocheservière (Vendée).

N° 119. — A LOUER pour le 23 avril 1933, bordure de 5 ha 50 environ, située commune du Bignon (14 km de Nantes), possibilité d'agrandissement. S'adresser à M. Fernand Hervouet, expert foncier, Le Bignon, Téléph. 5.

Nos Mercuriales

Grains et Farines

Nantes, le 6 octobre 1933.
Avoine grise ou noire Bretagne... 109
Avoine bigarrée Bretagne... 106
Sarrasin Bretagne... 136
Orge indigène Côtes-du-Nord... 129
Orge Maroc... 131
Son région, bonne fabrication... 89
Mais Indo-Chine... 128
Riz Saigon N° 1... 142
Les prix ci-dessus s'entendent par quantité minimum de 5.000 kgs départ des lieux de production.

Pailles et Fourrages

Marché libre, 5 octobre.
Falles pressées, les 100 kilos, départ : Centre, Ouest, Nord :
Paille de bœuf, 16-17,50; d'avoine, 14,50-16,50; d'orge ou escourgeon, 13-14.
Poin faible densité, 58,50-59; luzerne haute densité, 60-61; trèfle, 52-54.

Animaux de Boucherie

SYNDICAT DE LA BOUCHERIE DE NANTES

Cours du 30 septembre 1933
VEAUX. — 477 : Le kilo sur pied : 1^{re} qualité, 64 à 84; rentrée à Nantes :
Bœufs. — 640 : Le demi-kilo net :
Devant : 1^{re} qualité, 4 à 4,50; 2^e, 3,25 à 3,75; 3^e, 2,50 à 3. — Derrière : 1^{re} qualité, 5,75 à 6,25; 2^e, 5 à 5,50; 3^e, 4,25 à 4,75.
MOUTONS. — 196 : Le demi-kilo : 1^{re} qualité, 7,50 à 8; 2^e, 6,25 à 7,25.
AGNEAUX. — Sans tarif.

Légumes et Primeurs

MARCHÉ DU CHAMP-DE-MARS
Nantes, le 5 octobre.
Artichauts, les douze, 20 fr.; Betteraves, les douze, 10; Carottes, le paquet, 1; Céleri, en branches, les six, 4; Céleri rave, les six, 5; Choux de Bruxelles, le kilo, 4; Choux-Fleur, la pièce, 1; Choux-Pommes, les seize, 10; Choux verts, les douze, 4; Concombres, les douze, 3; Cresson, les douze, 8; Chicorée, les douze, 4; Epinards, le kilo, 1; Haricots verts, le kilo, 3; Haricots demi-secs, le kilo, 3; Laitues, les vingt, 4; Mâche, 10.

HALLES CENTRALES

Paris, 5 octobre.

BEURRES. — (Cours extrêmes et cours moyens). — En mottes centrifugées : Des Laiteries Coopératives industrielles, le kilo; Normandie 23,50 à 25,80 (24,80); Charente, Poitou, Touraine 22 à 25,80 (24,80).

MARCHÉ DES INNOCENTS.
Paris, le 5 octobre.
POMMES DE TERRE
Les 100 kilos, en vrac, départ : Hénaud Loiret, 95; Paris (quelques lots), 100; royale d'Orléans, 72 à 75; Julie Bretagne, 70; mayette Bretagne, 60-62; saucisse rouge Bretagne toute venante, 85; grosse triée, 60; Vendée, 100; early Nord d'Orléans, 42-45; idéal Nord, 39-40; beaumont Sarthe, 37-38; ersteling Paris, 42; Nord, 42-43; Oise, 43-45; Somme, 43-44; Sarthe, 48; Maine-et-Loire, 50; Loiret, 45; Seine-et-Marne, 34; Sarthe, 34 à 35; Loiret, 33-34; Alsace, 32-34; rose Marne, Ardennes, Meuse, 65-66; Loiret, 75; Morbihan, 65; Côtes-du-Nord, 66-70.

CAROTTES
En vrac : Auxonne, Poitou, Laon ou Mâze, 40; Luc, 55; Meaux, 50 et Alsace 45.
NAVETS
Marché calme. Luc 65 et Meaux 50.
OIGNONS
Les 100 kilos logés départ : Auxonne, 90; Saint-Brieuc, 100-105; Roscoff, 90; Poitou, 115; Alsace, 95; Verberie ou La Fère, 120; Luc, 110.

Légumes Secs
Les 100 kilos logés départ : flageolets Nord, 400; lingots Nord, 430; Vindée, 435; Landes, 395; chevriers Arpajon Dourdan extra, 390; nature, 340 à 350; plats Midi gros, 380; extra, 390; cocos Landes, 380; pois ronds Nord, 225; pois décortiqués, 375; féverolles Nantes, 150; lentilles vertes du Puy ou Cantal, 480 à 500; nature, 430 à 450; lentilles Champagne, 210.

Graines Fourragères
Les 100 kilos logés départ : trèfle violet Nord, 920 à 930; Bretagne, 930; Centre, 900 à 920; trèfle blanc, 2,500 à 2,400; trèfle hybride, 1,200; trèfle jaune, 650; luzerne Provence, 1,250 à 1,270; pays, 1,100 à 1,200; marais Vendée, 1,250; minette, 650; minette en cosse, 310 à 325; vesces d'hiver, 425; sainfoin double, 270 à 280; lotier, 790; ray grass, 350.

POMMES A CIDRE
Les pommes continuent d'affluer dans les Distilleries de l'Ouest, les rendements se confirment dans certaines régions très moyens, Ille-et-Vilaine, Sarthe.
Quant aux affaires, il n'en a pour ainsi dire pas été question cette semaine. On cite la tonne sur wagon départ : Orne, Sarthe, Perche, 160 à 200; Pays d'Auge, 210 à 220; Seine-Inférieure, 200; Eure, 225; livraison octobre.

CIDRE
Il n'en a pas été non plus question cette semaine, et nous restons toujours sur les prix nominaux de 11 francs le degré départ en vieux cidres.
En cidres nouveaux, il n'y a pas encore d'opinion établie. Certains sont tenus sur le marché de Paris à 10 francs le degré départ.

Eaux-de-Vie
En eau-de-vie de cidre, il ne se fait pas du tout d'affaires. Les événements que nous avons traversés ces jours derniers ont arrêté toutes les transactions.
Les cours nominaux restent ce qu'ils étaient, c'est-à-dire de 690 à 700 francs l'hecto 100° départ, en eau-de-vie courante, soit de fabrication nouvelle, soit rassis.

ALCOOL
Les sorties cette semaine ont été insignifiantes, personne ne voulant recevoir.
Cours des Vins
Vins nouveaux, prix à l'anche : Muscadet, la barrique 550 à 650 fr. Gros plant. On parle d'un prix de base de 300 francs.
Hydrogène. Pas encore d'affaires, non cotés.
Dans le Midi, le vin cote 16 francs en moyenne le degré hecto.

Marchés Régionaux
MARCHÉ TAÏENSAC
Bœuf. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie 8 à 15; 2^e catégorie 3,50 à 4; 3^e catégorie, 1,50.
Veuve. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie 11 à 12; 2^e catégorie 8,50 à 11; 3^e catégorie 7.
Mouton. — Le demi-kilo : 1^{re} catégorie 11 à 12; 2^e catégorie 8,50 à 11; 3^e catégorie 7.
Porc. — Le demi-kilo 7 à 10.
Beurre. — Le demi-kilo 11,50 à 13.
Œufs. — La douzaine 7,50 à 8.
Poulets. — Le demi-kilo 7 à 7,50.
Lapins. — Le demi-kilo 6,50.

MARCHÉ CENTRAL
Cané. — Les 100 kilos : Orge 135 à 140; avoine 130 à 135. — Les 1000 kilos : Paille 350; foin 750. — Poules, le couple 34 à 40; canards, le couple 30 à 38; oies courtes, le couple 22 à 25; lapins de Garenne, la pièce 5 à 6; perdrix, la pièce 7,50 à 8,50; lièvres, la pièce 12 à 14; pigeons, le couple 8 à 9; œufs, la douzaine 7,25 à 7,50; beurre, la livre 10 à 11; porc gras, le kilo 8,50 à 9; porc maigre, le kilo 8,50 à 9; porcelains, la pièce 160 à 230.

MARCHÉ CENTRAL
Ancenis. — Poulets 4 à 4,50 la livre; canards 3 la livre; pigeons 8 à 10 la couple; lapins 2,50 à 2,75 la livre; œufs, 7 à 7,50 la douzaine; beurre, 11,50 à 12 la livre; veaux 6 à 6,25 le kilo; porcs 8 à 8,25; porcs de lait, 150 à 210.

MARCHÉ CENTRAL
Clisson. — Bœuf, 204; farine 295 le quintal; son 95; avoine 125; foin 450. — Les 100 kilos : Paille 350, Pommes de terre, 45 à 85, suivant variétés.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

MARCHÉ CENTRAL
Poulets, le couple : gros, 40 à 45; moyens, 30 à 40; petits 30 à 35; beurre de ferme, la livre 14 à 15 de beurrierie 11; œufs, 8,50 la douzaine.
Vaches laitières 1500 à 3000; vaches grasses 350 à 450 le kilo sur pied; bœufs gras 3,75 à 4,50; génisses 5; veaux 6,50 à 7; porcs gras 8,50 à 8,80; porcs de lait 250 à 350.

Machecoul, 5 octobre. — Bœufs gras, amenés 6, vendus 4,25 à 4,50; vaches grasses, amenées 15, vendues 3,50 à 4,50; taureau, amené 2, vendu 3,75 à 4,50; jeunes bœufs, taureaux ou vaches maigres, amenés 43, vendus 31, de 4 à 4,75; vaches peines ou en lait, amenées 54, vendues 32; première, 3,200; deuxième, 2,000; troisième, 900 à 1.200.

Blain, 4 octobre. — La foire du mardi 4 octobre, bien que la fièvre aphteuse ait disparu, fut une foire bien médiocre. Cours à peu près stationnaires.

— Vaches et génisses suivant âge et qualité, 400 à 2.000 et 2.200; la paire de bœufs de labour oscillaient entre 3.500 et 5.000; les bovillons, de 1.000 à 2.500; les porcelets de 6 semaines à 2 mois, 180 à 240; les courants, de 250 à 460. Porcs gras, 8,50-8,75 le kilo.

— Bœufs, 3.600-4.100; taureaux, 3.50-4; vaches, 2.50-2.800; génisses, 3.800-4.200; veaux 3.50-6,75; moutons et agneaux, 4,50-6; B. 201,50 (taxe officielle), Farines, 298-300, 110-112 fr. les 100 kgs.

— Avoines, 115-122; Seigle, 130-135. Orge, 137-142. Sarrasin, 135-140. Riz, 165-167 francs les 100 kgs. Pailles, 350-360 les 1.000 kgs. Foin, 850 les 1.000 kgs.

— Beurre de lait, 12,50-13 fr. la livre. Beurre ordinaire, 11,50-12 la livre. Œufs, 7,75-8 fr. la douzaine. Lait, 1,50 le litre.

— Poules et poulets, suivant âge et qualité, 20-40 fr. la couple (11-15,50 kg vif). Oies, 34-36 fr. la pièce (5-5,50 kg vif). Canards, 12-20 (5,50-6 fr. kg vif). Lapins domestiques, 10-20 (5-5,50 kg vif). Pigeons et pigeonneaux, 8-10 la paire.

— Lièvres, 20-25; levrauts, 12-18; perdrix, 7,50-8,50; pigeons ramiers, 4,50-5; lapins de garenne, 5,50-6.

— Cidre, 80-100 fr. la barrique de 225 litres (droits de circulation en sus). Au détail, 0,75-0,90 le litre. Pommes à cidre, 0,90-1,10 le kilo.

— Pommes de terre, 0,75 à 0,90 le kg.

Châteaubriant, 5 octobre. — Avoine, 125 à 130; orge, 145 à 150; sarrasin, 135 à 140; son, 115 à 120. — Les 500 kilos : paille, 175 à 180; foin, 400 à 450. — Cidre, 80 à 100 fr. la barrique de 225 litres (droits de circulation en sus).

— Pommes à cidre, les 500 kilos, 80; pommes à couteau, 480 à 500. — Pommes de terre, 65 à 70 le quintal. — Beurre, le kil. en gros, 18; détail, 21 à 22; œufs, 7 à 8 la douzaine. — Lièvres, 20; levrauts, 10 à 18; lapins de garenne, 4 à 4,50; perdrix, 7,50 à 8.

Animaux de boucherie. — Le kilo sur pied : bœufs, 4 à 4,75; taureaux, 4 à 4,50; vaches, 3 à 4; génisses, 5 à 6,25; veaux, 6,75 à 7; moutons, 5 à 6; génisses, 18 à 20 mois, 1,000 à 1,200 fr.; prenant deux dents pour saillir, 1,500 à 1,600; taures, 2 ans à 30 mois, 2,000 à 2,200 fr.; génissons, 65 à 80 le mois d'âge; jeunes amouillantes, 2,500 à 3,000. Jeunes bœufs de 30 mois, 2,000 à 2,200.

— Vaches âgées, 2,000 environ; race pie-noire, 1,200 à 1,1.000; fr. 10 à 20 mois, 14 à 1,500; bovillons d'un an à 13 mois, 800 à 1,000 fr.; porcs gras, 8,50 le kil. sur pied; cochons, 6,50 à 7; porcs de lait, 6 semaines à 2 mois, 230 à 270 fr.; 2 à 3 mois, 280 à 350 fr.; 3 à 4 mois, 380 à 450 fr.; belles jeunes truies pour reproduction, 400 à 4,50.

ARBRES
Pépinières J. BEIGNEUL
48, rue des Hauts-Pavés
NANTES
PLANTES
Tél. 110,74

FRANÇAIS
votre devoir et votre intérêt exigent que vous
souscriviez
aux Bons de la Caisse Autonome de
LA DÉFENSE NATIONALE

DURÉE : 18 MOIS
Taux d'intérêt : 4. 50 %

Exempts de toutes taxes
spéciales frappant les
valeurs mobilières et de
l'impôt général sur le revenu

Titres au porteur, coupures à partir
de 100 francs

Pour cause de LOTISSEMENT de la plus importante PÉPINIÈRE de NANTES. Plus de
DEUX MILLIONS
d'ARBRES FRUITIERS formés, ROSIERS, CAMÉLIAS, HORTENSIAS, CACTÉES, CONFÈRES, ARBRES, TOUT A MOITIÉ PRIX
et ARBUSTES, etc...

PÉPINIÈRES Charles CAILLÉ Aîné - 105, Rue Général-Buat - NANTES
TOUT POSSESSSEUR D'UN JARDIN DOIT EN PROFITER

Mais lui avait-il réellement beaucoup parlé de lui ? En dehors de ses récits de voyage, elle ignorait tout de sa vie... Elle ne savait même pas quels liens l'unissaient à ceux de la Closerie.

Cette constatation lui causa un douloureux coup au cœur, dont la violence l'étonna elle-même.

Pourquoi cela lui faisait-il si mal que Jacques Dormeuil fût fiancé sans lui en avoir parlé déjà ?

Bravement, elle s'interrogea à fond, la petite Sylvane; et elle dut s'avouer que, depuis leur dernière rencontre, elle avait laissé son imagination vagabonder...

Elle avait fait la connaissance du jeune homme un peu comme deux amis qui se retrouvent sans s'être cherchés... un bon et agréable souvenir lui restait des moments passés ensemble après de lui, qui n'était plus que fait à fait un inconnu pour elle. Et voilà que, sans en rendre compte, elle n'avait cessé de penser au compagnon agréable que le hasard avait mis sur sa route... elle n'avait cessé de l'attendre ou de vouloir le rejoindre!

Alors ? ...
Le coup de foudre ?

Cette histoire était lamentable... Sans l'avoir cherché, elle était victime d'un concours de circonstances nées en dehors de sa volonté.

Sylvane comprit qu'il fallait aller jusqu'au bout de son examen et juger les dégâts occasionnés par son imagination romanesque.

En parlant, il marquait dans ses conceptions de la vie beaucoup trop d'indépendance.

Et puis, un homme marié n'eût pas eu, vis-à-vis d'elle, certaines attentions... un peu trop marquées ?

— Alors, quoi ? ... sa fiancée ?
— Oui, peut-être, sa fiancée.

Cette supposition vraisemblable la désarçonnait.

— Il ne m'en a pas parlé, cependant !

Herbigny. — Bœuf, 204; avoine 100; blé noir, l'hectolitre 80 à 85; seigle, les 100 kilos, 135 à 140; orge 135 à 138.

Les 500 kilos : Poin 270; paille 250. Poulets la couple : gros, 40 à 45; moyens 32 à 38; petits 25 à 30; canards, la pièce 15 à 17; oies 25 à 30; pigeons, la couple 8 à 9; lapins la pièce 9 à 15; œufs, la douzaine 9,50 à 10; beurre, la livre 12.

Cidre nouveau, la barrique, 100 à 180. Bœufs gras, le kilo sur pied 4 à 5; bœufs de travail, la paire 5.000 à 6.00